

# LA TRIBUNE DU COMMISSAIRE

LE MAGAZINE DU CORPS DE CONCEPTION ET DE DIRECTION DE LA POLICE NATIONALE



## ÉDITO

Par David Le Bars  
Secrétaire Général

### Cher(e)s collègues,

Une fois encore, la police nationale a fait face à une nouvelle crise majeure et démontré sa capacité formidable à s'adapter dans l'urgence. Nous avons entendu la menace, jamais mise à exécution, du droit de retrait des policiers, envoyés en première ligne. Il était de notre devoir d'entendre ce cri légitime et les appels à la protection lancés par nos hommes et nos femmes en bleu.

La crise du COVID rappelle un tryptique fondamental de l'action policière.

**Protéger.** C'est un devoir pour le policier, une responsabilité juridique et morale pour les chefs de police et un impératif pour les décideurs publics. Malgré les incertitudes et des discours faussement rassurants, encore une fois les policiers ont fait corps. Ils ont pourtant été des milliers à être envoyés au front la fleur au fusil, avec face à eux une administration sourde prise dans une logique du déni et un discours politique du port du masque qui ne sert à rien. Nombre de chefs de service ont rapidement perçu les écueils de cette stratégie et l'ont défiée, à raison.

**Considérer.** Les policiers n'ont pas réclamé plus de droits à la protection que les soignants, mais ils n'ont pas mérité moins de considération. La première des responsabilités obligeait de tenir un discours de vérité. Tous les jours, par milliers, les policiers sont allés au secours des soignants, parfois au péril de leur vie, donnant le

meilleur d'eux-mêmes. Nous pensons évidemment avec émotion aux policiers de tous grades tombés sur le front de l'épidémie, à leurs familles et collègues, et nous pensons aussi à toutes celles et ceux qui, plusieurs semaines après avoir été infectés, souffrent toujours de séquelles inexplicables. Nous demandons l'imputabilité au service pour tout policier ayant contracté le COVID-19.

**Responsabiliser.** Notre ministère n'est pas responsable des choix budgétaires antérieurs ayant conduit à négliger la menace épidémique et ainsi les moyens de protection de ses citoyens, mais sa responsabilité consistait à adopter une stratégie adaptée pour que les policiers, maillons forts de la lutte contre l'épidémie, au même titre que les caissières, les éboueurs, les pompiers, les gendarmes, concourent sereinement et avec force à cette guerre, pour reprendre les mots du Président de la République. Quand on part à la guerre, on arme ses soldats.

Nous pratiquons un syndicalisme responsable, mais un syndicalisme de combat et de conviction dans le seul intérêt des policiers, loin de toute volonté polémique, de disputes et d'invectives. L'après 11 mai ne marque pas la fin du virus, mais simplement l'adaptation des services face à cette menace persistante. Dans ce contexte nous demandons une stratégie claire et des lignes directrices précises, afin de ne pas reproduire les erreurs passées. Demandra-t-on aux policiers de verbaliser le port du masque, déclaré inutile il y a à peine 2 mois ?

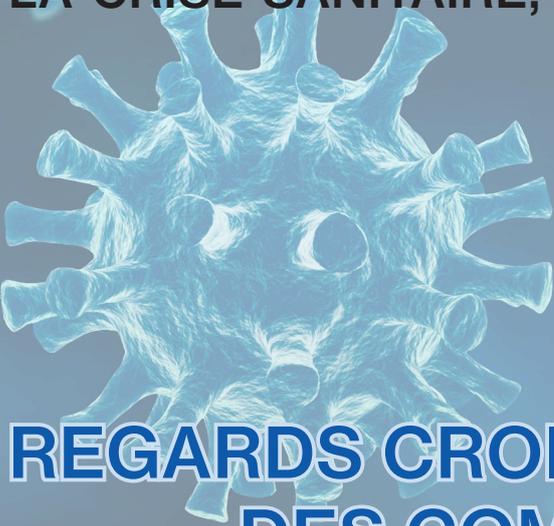
Devrons-nous accueillir le public sans exiger de lui le port du masque, ou sans les moyens nous permettant de leur fournir ?

Il faut désormais penser la police d'après, contre tous ceux qui trépignent de retrouver leurs prérogatives du monde d'avant. C'est pourquoi nous mettons en garde contre tous ces responsables qui se rêvent en démiurge du déconfinement, sifflant déjà la fin des vacances et le retour au travail, présidant des salles de réunion bondées, symboles d'un pouvoir dont ils estiment avoir été privés.

Cette crise nous a permis de questionner la rationalité et la pertinence de nos systèmes. La police s'est recentrée sur ses missions premières : patrouilles, police-secours, lutte contre les violences intrafamiliales, mais aussi démantèlement des trafics de stupéfiants et des réseaux du crime organisé. Elle a créé des opportunités et révélé quelques vertus : bénéfice du télétravail, efficacité des visioconférences qui réduisent non seulement la durée des réunions mais également les bilans carbone, réflexion sur les excès du reporting, répartition des fonctions entre chefs et adjoints.

La police n'échappera pas à la question de la refondation de ses modèles et process de travail. C'est autant une question d'intelligence que de survie. Le SCPN et les commissaires de police y prendront toute leur part.

Bonne lecture à tous.



# CORONAVIRUS COVID-19

## REGARDS CROISÉS DES COMMISSAIRES DE POLICE

### Un commissaire de sécurité publique à Paris

#### I. Le pré-confinement : la " drôle de guerre " de la police

Les jours précédents le confinement nous installent dans une « drôle de guerre ». Dans un temps d'attente qui sera en définitive du temps perdu.

La dangerosité du virus et ses conséquences sont largement méconnues voire sous-estimées. Dans les services, les fonctionnaires n'ont pas peur, dans l'immense majorité. " C'est une grippe commune, si ça se trouve, on l'a déjà tous eue ". Face à un ennemi invisible et méconnu, diminuer la dangerosité du virus devient un moyen de se rassurer. L'objectif est alors de se protéger d'un cas contact. Pas de prévenir la contamination entre fonctionnaires. Le masque n'est alors utile que pour les fonctionnaires intervenants sur des cas suspects. Nos quelques masques (souvent périmés) sont mis dans des kits à disposition des fonctionnaires de voie publique et du judiciaire. Nous avons quelques alertes, entraînant le confinement du service et l'intervention du SAMU en tenue de protection, après contact direct du chef de service avec le centre d'appel. Un arrière goût de science fiction ; et un avant goût de l'inédit de cette crise.

Les instructions qui nous parviennent indiquent que le masque n'est utile qu'en cas de contact avéré et prolongé, et que son port ne sert à rien, hors ce cas. Pourquoi, dans une police républicaine, douter de la sincérité des

instructions ministérielles ? Nous ne sommes pas médecins, nous sommes professionnels de la sécurité. Dès lors, nous croyons, nous faisons confiance et nous appliquons, répétant cette bonne parole qui au fil des jours ne semble plus en être une.

Des doutes apparaissent toutefois. Dans l'intérêt des policiers placés sous notre responsabilité et dans l'attente d'instructions, nous décidons d'appliquer d'initiative des gestes barrières stricts : plus d'embrassades, de serrages de mains. Toutes les portes du commissariat doivent rester ouvertes, la fréquentation des salles de pause est limitée, les patrouilles pédestres sont privilégiées. Certains fonctionnaires approuvent : d'autres estiment que nous surréagissons.

#### II. Le confinement : entre gestion de la pénurie et sens de la mission

Les annonces du Président et du Gouvernement sont sans appel : le confinement sera long et strict. Dans cette " guerre " médicale, la police aura un rôle inédit de contrôle de la population. Cette situation, simple sur le papier, s'est avérée plus complexe à mettre en œuvre.

De nombreux services, loin d'avancer unis au " front ", ont commencé à renvoyer leurs troupes à la maison. Le commissariat a commencé à résonner de rumeurs : la PJ, la DGSI, l'IGPN fonctionneraient en mode très dégradés, les fonctionnaires restant chez eux pour la plupart. Les polices municipales ne patrouilleraient plus. Rien de tel

en commissariat : tout le monde était présent. Au contraire des services supports, tous confinés. " On fait quoi patron ? On n'a pas de masques, nous prenons des risques pour rien ". Aucune instruction pendant plusieurs jours. Aucune protection pendant de longs jours, nos masques FFP2 étant même réquisitionnés. Comble du comble, la réception un jour d'un TG indiquant que la médecine statutaire était fermée, les médecins ne consultant plus car étant à domicile. La propension de chaque service à se confiner d'initiative a conduit à laisser la sécurité publique de terrain seule. Et par ricochet ses chefs de service. A mener une guerre sans arme, mais pas sans âme. La majorité des fonctionnaires a fait face. Acceptant les risques, jouant le jeu de la pénurie et de la gestion des stocks.

Cette situation n'a pas entamé le moral des troupes. Chaque jour, les effectifs sont allés au front, dans des conditions sanitaires parfois déplorables. Dans certains services, la société de ménage n'est plus passée que pour nettoyer succinctement le rez-de-chaussée. Les produits de nettoyage n'ont pas été livrés. Des tours de ménage ont été organisés parmi les brigades et un stock de produits lavants et désinfectants a été acheté avec la carte achat.

Ces personnels, nous les avons accompagnés, nous avons tenté de pallier les failles de l'administration en achetant des produits de protection avec les moyens mis à disposition (lingettes, gels hydroalcooliques). Nous avons aussi pu profiter de la générosité du tissu local : des particuliers nous ont

donné des masques, des entreprises également, des boulangers sont venus nous donner régulièrement leurs invendus. Tous ces gestes ont permis de tenir. Jusqu'aux instructions mettant en place un système de réserve.

Ce plan de continuité d'activité tant attendu est tombé, un peu tardivement. Au bout de quelques jours le doute s'est toutefois installé. Comment concilier l'absence de moyens matériels, l'exécution de la mission et la protection de l'intégrité physique des équipes ? Des doutes, des questionnements sont apparus. Nous y avons répondu, en donnant du sens à la mission et en adaptant parfois les instructions de nos directions, en permettant le port du masque. Il a fallu leur tenir un discours de vérité : " nous avons quelques masques, pas de quoi équiper tout le monde. Vous pouvez les porter, je ne vous en empêche pas. Par contre, nos stocks sont limités. " Ce constat d'impuissance matériel, bien que rude, a été accepté par les policiers de terrain.

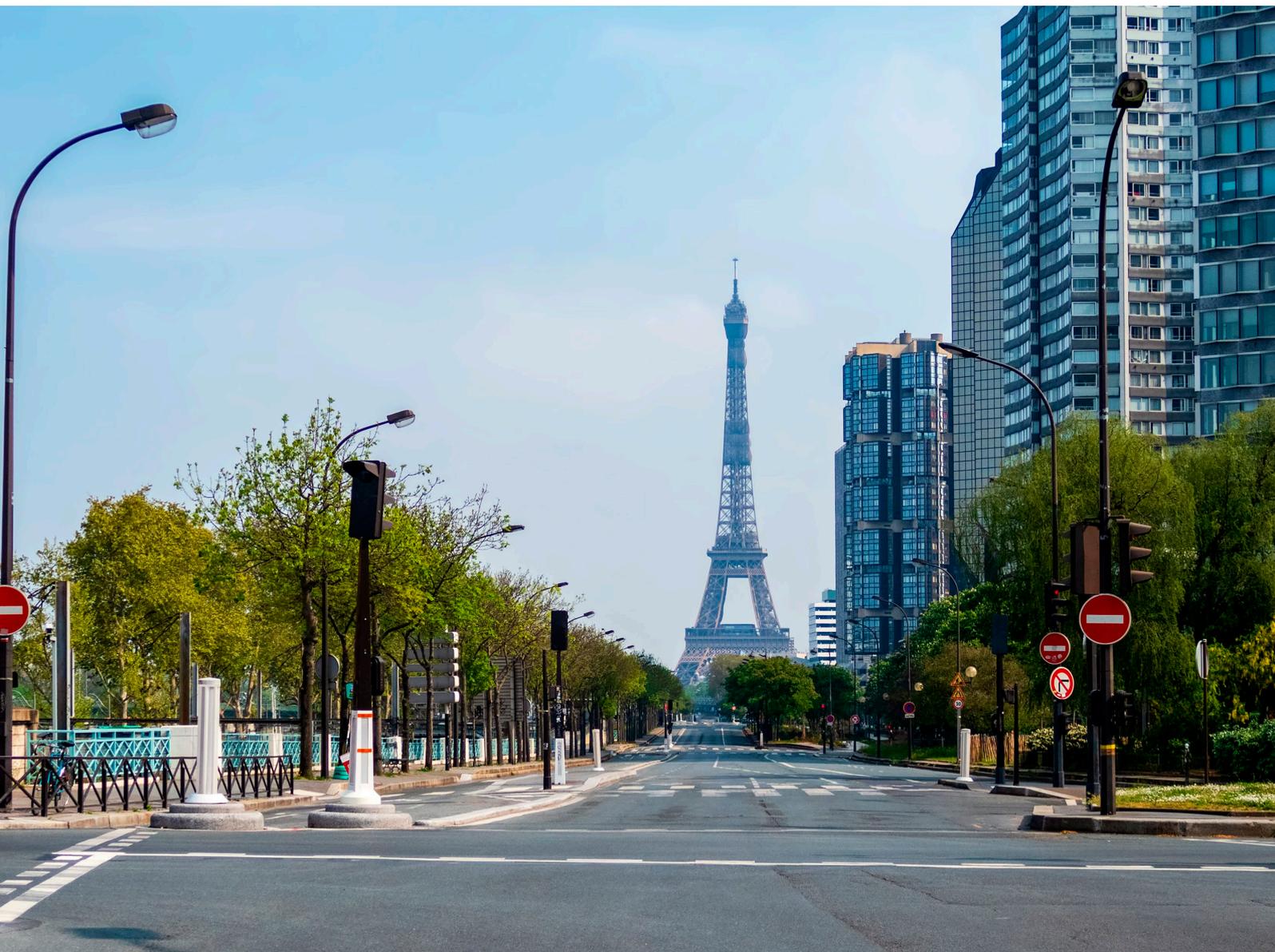
Ils ont démontré une réelle capacité de résilience jusqu'aux arrivées de masques en nombre après de longues semaines d'attente. Peu à peu, l'impréparation des premiers jours a cédé la place à la routine du confinement et de son contrôle. Le reporting frénétique des premières semaines s'est calmé : moins de tableaux, moins de comptes-rendus. Nous nous sommes tournés doucement vers l'après.

### III. L'après confinement. Une chance pour créer une police autonome et moderne ?

Tout n'a pas été parfait dans cette crise, loin de là : la police dispose de moyens pauvres et d'une organisation obsolète. La dotation en terminaux NEO (permettant la verbalisation par voie électronique) s'est révélée trop faible dans certains services (deux téléphones par brigades). Ailleurs, les tablettes étaient en panne et le service de réparation, aux abonnés absents depuis des mois.

De même, aucun outil de télétravail n'est à disposition des cadres dans les commissariats. Le seul outil à disposition est le smartphone. Les demandes de SPAN ont été refusées, le formalisme des demandes n'étant pas correct. Il faudra profiter de cette crise pour se réformer : développer le télétravail, arrêter les réunions à outrance, développer les horaires variables quand cela est possible. Développer également l'autonomie au profit des acteurs de terrain : paradoxalement, l'urgence de la situation a conduit à recevoir très peu de directives. Pouvoir proposer et adapter les mesures au contexte local et opérationnel, humain, de chaque service est apparu comme la clé d'un management réussi et d'une action pertinente.

Cette police moderne ne pourra voir le jour qu'en arrêtant le présentisme, qu'en favorisant la confiance et la souplesse envers les chefs de police, qui une fois de plus ont tenu bon. Malgré, dans le cas présent, les omissions et les



contre-vérités. Depuis 2017, ce n'est pas la première fois. Dans ces conditions d'impréparation et d'exposition au risque, il y a à espérer que ce soit la dernière.

## Un commissaire de la DCRFPN

### I. Avant le confinement :

Le 16 mars, le confinement est annoncé. Les chefs d'unité établissent les missions que leurs effectifs vont pouvoir faire en télétravail, ou plutôt en travail à distance car le télétravail en temps que tel n'est pas encore de mise... faute de budget donc de matériels...

Toutes les formations s'arrêtent sauf les formations OPJ qui, pour une part, peuvent l'être en distanciel. Cela nous donne plus de latitude. On s'organise comme on peut : les collègues reviennent prendre les dossiers dont ils auront besoin, le service informatique fait de son mieux pour que chacun puisse accéder à ses mails à distance. C'est un peu système D mais on s'en sort.

Mais les autres ? Ceux qui ne peuvent pas télétravailler. On ne va quand même pas les faire revenir alors qu'il n'y pas d'activité ? Quelles seront leurs positions ? Assez rapidement, on nous annonce que des autorisations d'absence spécifiques vont pouvoir se mettre en place.

Cette première semaine permet de prendre nos marques... Un constat tout de même, l'institution n'est pas encore au point pour le télétravail...

### II. Pendant...

Voilà, la première semaine passée, il est temps de voir ce qui va, ce qui va moins et comment la direction va pouvoir apporter sa contribution à l'effort commun. Elle décide d'une nouvelle étape : la mise à disposition des élèves gardiens et des cadets dans les services, le renfort d'équipes dans les commissariats et la mise en place d'une plateforme informatique pour répondre aux concitoyens.

Cette dernière mission a du sens, elle désengorge les accueils téléphoniques

des commissariats, c'est utile, ça passe bien dans les rangs.

Au niveau de la zone, le travail à distance se poursuit. On essaie par tous les moyens de maintenir le lien. Alors, on s'approprie des outils grand public : Skype, Zoom, WhatsApp pour faire des réunions en petits groupes. Force est de constater que c'est apprécié. Mais pas toujours très sûr en termes de sécurité informatique : une faille sur Zoom conduit à ne plus l'utiliser. On découvre un nouvel outil : StarLeaf, agréé par le ministère et particulièrement efficace. On découvre NOEMIE, etc... Autant d'outils pertinents mais dont personne ne connaissait l'existence, du moins l'usage au travail. Il a fallu tâtonner, insister pour pouvoir accéder à ces outils et encore....

Autre constat, la DRCPN (la direction gérant les différents aspects RH de la police) est aux abonnés absents. Les téléphones sonnent dans le vide, les arrêtés de mutation sont en suspens. Cette absence de réponse inquiète nos collègues et participe à leur anxiété...

De même, les décisions sur les congés, les positions administratives tardent à venir. Tout est coincé au ministère de l'Intérieur, ou à la DGAFP... Cette pesanteur administrative a un réel impact dans les services.

Pour le reste, les choses s'apaisent, on garde le lien. On mesure les réactions très différentes selon les personnes, les angoisses, la bonne volonté, le besoin de lien social..

Vendredi 03 avril : on appelle Lognes. On sent l'ambiance lourde, pesante... Et là coup de massue, la terrible nouvelle tombe : le major exceptionnel Saïd M'LIMI, notre conseiller national TSI (Techniques et Sécurité en Intervention) en formation initiale, notre expert devant les tribunaux, s'est éteint cette nuit des suites du COVID... Lui, le roc, le combattant. Comment est-ce possible ? Il y a 15 jours, il était encore dans nos locaux pour apporter son expertise et nous aider à monter une formation à destination des magistrats. Pourquoi ? Tout le monde accuse le choc... Ici, parmi le réseau des formateurs TSI, tout le monde le connaissait et l'appréciait. C'est une immense peine qui nous ramène aussi à la réalité de cette p... de

maladie, qui peut faucher même ceux qu'on croyait insubmersibles. Quelque chose vient de se passer. Le premier flic qui tombe de ce virus est chez nous. La direction à Lognes est elle aussi sous le choc. Le directeur adresse un message extrêmement touchant qui réchauffe le cœur de tous. Ça fait du bien. Il faut dire que c'était un sacré mec ce Saïd.

### III. À l'annonce du déconfinement :

On y est. Le Président de la République a annoncé un déconfinement prévu pour le 11 mai. Comment s'organise t-on ? Les écoles de police doivent rouvrir, mais comment ? Selon quelles modalités sanitaires ? Et les masques ? Quand les aura t-on ?

Faute de certitudes, on pioche sur le budget pour être certain de pouvoir accueillir nos personnels et nos élèves dans les meilleures conditions. Il faut qu'on les rassure. Alors on travaille à la stratégie de déconfinement : le pourcentage de présence, les dates échelonnées de reprise, l'affichage et la mise en place de protocoles et de gestes barrières, l'organisation des salles, la restauration...

Comment conserver les mêmes objectifs d'intégration des élèves avec cette crise ? Nos hautes autorités ne semblent pas comprendre que les ambitions initiales, le plan de charge pré-COVID ne pourront être maintenus.

On prépare le retour des troupes, prise de contacts avec tous individuellement pour tenter de saisir l'état d'esprit, la façon dont ils ont vécu le confinement, les difficultés familiales, financières, les contraintes, transports, enfants. Bref, réussir au mieux adapter nos objectifs aux problématiques individuelles. Faire du coussin en tenant le cap, et puis, s'adapter... comme toujours.

## Un commissaire de la DCPJ

Depuis plusieurs semaines, les missions à l'étranger étaient reportées sine die. Les gestes " barrières " commençaient à être intégrés par la plupart des collègues. Et en quelques jours, tout s'est accéléré. Le 12 mars, la fermeture des écoles a été annoncée et il a fallu envisager les absences de certains



personnels pour garder les enfants. Les missions opérationnelles non urgentes ont été suspendues. Le 16 mars 2020, à l'annonce du confinement, il a fallu prioriser et organiser.

Afin de protéger les personnels, le travail à domicile a été privilégié et des équipes étanches ont été créées afin d'avoir une capacité de réserve opérationnelle pour faire face à la situation sur la durée.

S'agissant du travail à domicile, il est vrai que les personnels de la DCPJ ont pour beaucoup déjà l'habitude de travailler hors du bureau, et sont mieux équipés pour cela que dans d'autres directions. La journée du 16 mars a donc consisté à répartir les ordinateurs et imprimantes portables, les postes spécifiques (clip, monopostes MERCURE, SPAN) et les NEO collectifs.

Les opérations prévues dans les dossiers " au long cours " ont été différées et les actes d'enquête urgents à réaliser ont été ciblés, en lien avec

les magistrats. Sur le plan stratégique, la majorité des rencontres ont été annulées ; les réunions essentielles ont été maintenues en visioconférence.

De par le type de dossiers traités au sein de la DCPJ, de nombreux enquêteurs ont pu continuer à travailler à distance : suivi des interceptions téléphoniques, exploitations informatiques, étude de documents comptables ou financiers, analyse de " cold cases ", cyberpatrouilles, rédaction de rapports de synthèse ou encore poursuite des projets numériques et stratégiques d'ampleur.

Dans les services, des systèmes de permanence ont été mis en place, afin de traiter l'urgence et les signalements nombreux arrivant à la plateforme PHAROS ou encore les demandes de coopération internationale.

La DCPJ a mis ses moyens au service de la crise : la surveillance des bureaux de poste par la BRI, la répartition des drones et leurs pilotes sur le territoire ou encore la baisse du niveau de

saisine afin de permettre à la DCSP de se concentrer sur d'autres missions en sont quelques exemples.

La PJ s'est par ailleurs organisée pour suivre l'activité des groupes criminels afin d'identifier les nouveaux modes opératoires et lutter contre une délinquance redéployée (infractions sur internet, trafics de matériels de protection, pédopornographie en ligne), pendant le confinement mais surtout après. La question est en effet d'anticiper l'impact de la crise sur la criminalité.

Et le chef de service, pendant ce temps ? Une fois la phase d'organisation passée, une routine s'est installée : suivre l'activité réalisée, notamment à distance, chaque jour ; faire le point sur les positions d'activité des personnels ; prendre des nouvelles des malades, quotidiennement ; répondre aux commandes ; gérer le secrétariat, le courrier, la logistique ; essayer de faire tourner le service au mieux et au maximum des possibilités, en attendant des jours meilleurs.



A retourner au S.C.P.N. - Tour Gambetta - Appart 163  
1 & 2 square Henri Régnault - 92400 COURBEVOIE  
Ou [secretariat@le-scpn.fr](mailto:secretariat@le-scpn.fr)

## RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : ..... Epouse : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Pour les commissaires honoraires, date de mise à la retraite : .....

## SITUATION ADMINISTRATIVE

Grade : ..... Matricule : .....

Promotion : .....

Mode de recrutement : EXTERNE – INTERNE – CHOIX – V.A.P – AUTRE  
(Rayer les mentions inutiles)

Affectation : .....

Adresse professionnelle (personnelle pour les commissaires honoraires):  
.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. Secrétariat : ..... Ligne Directe : .....

Tél. Portable : ..... Email : .....

Montant des adhésions 2020

Je sollicite mon adhésion au Syndicat des  
Commissaires de la Police Nationale.

- Elève commissaire 0€
- Commissaire Stagiaire 60€
- Commissaire 120€
- Commissaire (≥ 6ème éch.) 140€
- Commissaire Divisionnaire 160€
- Commissaire Général 170€
- Contrôleur Général 170€
- Inspecteur Général 170€
- Directeur des services actifs 170€
- Commissaire Honoraire 60€

Fait à

Le

Signature :

Tél : 01.49.67.02.40 (41)

Site : [www.le-scpn.fr](http://www.le-scpn.fr)

Twitter : @ScpnCommissaire

Le SCPN est affilié à la Fédération Autonome des Syndicats du Ministère de l'Intérieur - UNSA

# SYNDICAT DES COMMISSAIRES DE LA POLICE NATIONALE



## VOS CONTACTS



### David LE BARS

Secrétaire Général  
Stratégie et relations institutionnelles  
01 49 67 02 40  
07 63 56 36 21  
david.le-bars@le-scpn.fr

### Sandra DEBOEVER

01 49 67 02 40  
secretariat@le-scpn.fr



### Pierrick AGOSTINI

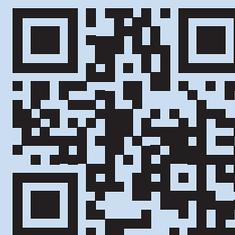
Secrétaire Général Adjoint  
Coordination des sections départementales  
01 49 67 02 43  
06 69 91 83 33  
pierrick.agostini@le-scpn.fr

### Laurence VILLAUME

01 49 67 02 41  
secretariat2@le-scpn.fr



WWW



## NOS PARTENAIRES



ASSURÉMENT HUMAIN

# MGP

LA MUTUELLE DES FORCES DE SÉCURITÉ



LA TRIBUNE DU COMMISSAIRE - N° 144 - Mai 2020

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DAVID LE BARS - RÉDACTEUR EN CHEF : PIERRICK AGOSTINI  
ÉDITEUR : TCP MEDIA DIFFUSION - 1 ET 2 SQUARE HENRI RÉGNAULT - 92400 COURBEVOIE  
CRÉDIT PHOTOS : SCPN, DOMAINE PUBLIC, ADOBE STOCK - DÉPÔT LÉGAL : À PARUTION